



Strasbourg, le 18 novembre 2022

THB-GRETA(2022)LD46prov
(cf. point 30 du projet d'ordre du jour de la 46ème
réunion)

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

46ème réunion du GRETA

Strasbourg, 14-18 novembre 2022
Ouverture à 09h30

Palais de l'Europe, salle 8 et en ligne (réunion hybride)

LISTE DES DECISIONS

-
- Point 1 Ouverture de la réunion
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- Point 3 Rapport oral du Bureau et tour de table avec de nouvelles informations des membres du GRETA
- Point 4 Questions administratives et budgétaires
- Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 6 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur la Grèce
- Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités grecques. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités grecques et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.
- Point 7 3ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur l'Azerbaïdjan
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités azerbaïdjanaises en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 8 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur l'Estonie
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités estoniennes en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 9 3ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur la Pologne
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités polonaises en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 10 3ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur la Serbie
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités serbes en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 11 3ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur l'Espagne
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités espagnoles en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 12 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la deuxième visite d'évaluation en Islande
- Point 13 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la troisième visite d'évaluation aux Pays-Bas

-
- Point 14 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la troisième visite d'évaluation en Suède
- Point 15 2ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur le Bélarus
- Point 16 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Belgique
- Point 17 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur le Luxembourg
- Point 18 Bilan du 3ème cycle d'évaluation de la Convention
- Point 19 Préparation du 4ème cycle d'évaluation de la Convention par le GRETA
- Point 20 Approbation de la liste préliminaire des visites et rapporteurs pour 2023 et préparation des prochaines visites d'évaluation

Le GRETA a approuvé la liste préliminaire des visites et des rapporteurs pour 2023.
- Point 21 Echange de vues avec des juges de la Cour européenne des droits de l'homme
- Point 22 Echange de vues sur l'orientation du 12ème rapport général sur les activités du GRETA

Le GRETA a décidé que son 12ème rapport général, couvrant l'année civile 2022, comporterait une section thématique portant sur les risques de traite des êtres humains liés à la guerre en Ukraine, ainsi qu'une section sur la nouvelle recommandation du Comité des Ministres sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation par le travail.
- Point 23 Révision de la formation en ligne HELP sur la traite des êtres humains
- Point 24 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Point 25 Activités relatives à la mise en œuvre des recommandations du GRETA
- Point 26 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 27 Dates des prochaines réunions

Le GRETA a confirmé les dates fixées pour ses 47ème et 48ème réunions comme suit :

47ème réunion : 27-31 mars 2023
48ème réunion : 26-30 juin 2023
- Point 28 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 47ème réunion
- Point 29 Questions diverses
- Point 30 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 46ème réunion